
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

10 NOV 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20..0879 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement de trois (03) élèves Physiciens Médicaux, session 2020.**

Ce sont :

PHYSICIENS MÉDICAUX

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	GUISSOU KISWENSIDA THÉOPHILE	2610_1023_8057_0195	B5349346	18/01/95
2	IBRANGO ABDOUL SALAM	2610_0214_4379_4091	B7123626	15/12/93
3	KAGONE BALGUISSA	2610_3172_9240_7469	B6362433	18/02/98
4	KIENDREBEOGO B. FLEUR SANDRINE	2610_7934_0217_1893	B11449699	24/09/97
5	NANA NOURAIMINE	2610_4019_5236_6274	B5357376	19/03/97
6	OUEDRAOGO YVON WENDWAOGA	2610_4856_0317_6372	A3094047	17/12/94

Arrêté la présente liste à 6 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

PHYSICIENS MÉDICAUX

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



[Handwritten signature]

Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon